

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 AVRIL 2014

Présents : Tous les conseillers

Secrétaire de séance : *Pierre PROST*.

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé à l'unanimité.

Délibérations : les délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité pour :

- Accepter le remplacement de Mr Emmanuel Clerget par Mr Denis Perrot au SIVOM.
- Fixer les indemnités des élus, à 313.82€ brut pour les adjoints et 1178.46€ brut pour Mr le Maire.
- Fixer les taux des quatre taxes communales : après discussion, il est décidé d'augmenter les taux de 1% soit 1.50€ par habitant.

Subventions aux associations :

Mr le Maire rappelle que seules les associations qui fournissent un bilan financier annuel accepté en assemblée générale peuvent prétendre à recevoir des subventions.

Les subventions suivantes sont votées à 14 voix pour et une abstention :

<i>Amicale des donneurs de sang</i> :.....	<i>64€</i>
<i>ASC plateau de Tarcenay</i> :	<i>340€</i>
<i>Club du troisième âge</i> :	<i>112€</i>
<i>Entrepot'</i> :	<i>500€</i>
<i>KDanse</i>	<i>261€</i>
<i>Les Amis de la fromagerie</i> :	<i>277€</i>

Budgets :

Les quatre budgets suivants sont votés à l'unanimité :

Budget bois :

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	120140.21€	89820.00€
Investissement	16427.50€	16427.50€

Budget Lotissement :

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	24378.73€	24378.73€
Investissement	156555.18€	24378.73€

Budget assainissement :

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	54218.56€	26692.98€
Investissement	33061.61€	7767.26€

Budget communal M14 :

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	419190.8€	362068.49 €
Investissement	150120.67€	150120.67 €

Une première discussion est lancée pour lister les projets importants à mener durant le mandat. Monsieur le Maire propose qu'une nouvelle étude des projets et du budget soit menée d'ici quelques mois lorsque le budget « lotissement » aura été clos.

Affaires en cours et diverses :

- Aire de jeux, place de l'école : quelques problèmes de sécurité seront à traiter assez rapidement.
- Des permanences vont être mises en place pour la nouvelle organisation de la bibliothèque.
- L'appartement 5 place de la mairie est loué à Mr Courtois Damien et Mlle Mouget Mylène
- La CCPO met en vente des sacs poubelles. Ces sacs peuvent être utilisés en complément des bacs gris ou jaunes, et sont disponibles au secrétariat de mairie dans les conditionnements suivants :
 - Rouleau de 25 sacs rouges de 30 litres pour les ordures ménagères résiduelles : 16.75€
 - Rouleau de 25 sacs jaunes de 50 litres pour les papiers et emballages recyclables (hors verre) : 4.50€

Secrétaire de séance

Pierre PROST

